

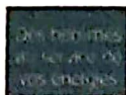
BULLETIN DE SOUSCRIPTION BASSE TENSION ≤ 36 kVA

PRIX FIXE JUSQU'À 56 MOIS

Offre de fourniture d'électricité réservée aux consommateurs professionnels alimentés en basse tension avec une puissance inférieure ou égale à 36 kVA

VOTRE SITE DE CONSOMMATION	
Date de début : 1/02/22	Date de fin : 31/12/25 soit 47 mois
Référence(s) du (des) point(s) de livraison (14 chiffres) :	
RAE 1) 145283.646.19360	CAR = kWh
RAE 2)	CAR = kWh
RAE 3)	CAR = kWh
Adresse :	
Code Postal : Localité :	
COORDONNÉES DU CLIENT/FACTURATION	
Société : BIVEL	Nom/Prénom : Bivel Nathalie
SIRET : 435.623.203.000.32	Code NAF : 4771.2
Adresse : 6 rue animal charrier	
Code Postal : 22370 Localité : Plénery Val Ayré	
Tél : 06 91 51 32 55 email : nathalie.bivel@gmail.com	

ÉNERGIES
DU SANTERRE



PRIX ET DESCRIPTION DE L'OFFRE

Au titre du contrat unique, le fournisseur facturera au Client l'acheminement au barème en vigueur du tarif d'utilisation des réseaux publics de l'électricité compris dans les tarifs mentionnés ci-dessus.

Tarifs : voir la grille tarifaire jointe en annexe qui fait partie intégrante du contrat. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur à la date de signature du contrat. L'offre est valable jusqu'au 1^{er} du mois suivant la grille jointe en annexe.

Cochez la case correspondante à votre situation.

	Puissance (en kVA)						
	3	6	9	12	15	18	24
PRO Elec (simple tarif) – Prix fixe			X				
PRO Elec (double tarif) – Prix fixe							

Votre situation (ne cochez qu'un seul des trois choix suivants)

☒ 1) Vous êtes actuellement en contrat et souhaitez changer de fournisseur

☐ 2) Vous emménagez sur le site : électricité coupée ☐ oui ☐ non

Relevé du compteur au jour de la signature du contrat : Compteur ST : ou Compteur DT : HP : HC :

Par défaut, la puissance souscrite est celle du précédent contrat.

Si vous souhaitez opter pour une autre puissance, merci de préciser : kVA

☐ 3) Il s'agit d'une première mise en service sur le site, le site n'ayant jamais été alimenté.

Consuel obtenu : oui ☐ non ☐ monophasé ☐ triphasé ☐

Durée de contrat : Le contrat est conclu pour une durée de 47 mois.

Mode de paiement : ☐ Prélèvement automatique mensuel selon échéancier

Montant de la mensualité souhaitée : €

☒ Règlement par prélèvement

☐ Autre mode de règlement (chèque, virement...)

- Je déclare avoir pris connaissance et accepter dans toute sa teneur mon contrat, constitué du bulletin de souscription présent et des conditions générales de ventes, les conditions tarifaires, les dispositions applicables à l'accès au réseau public de distribution, les dispositions applicables au cahier des charges de concession, le descriptif des offres, services et tarifs associés, d'Energies du Santerre.
- J'autorise Energies du Santerre à demander au gestionnaire de réseau de distribution mes données de comptage.
- Je reconnais avoir tout pouvoir pour signer le présent document.
- L'accès et l'utilisation des réseaux publics de distribution, prestations techniques et leurs prix, les conditions et les modalités de remboursement applicable en cas de niveau de qualité de fourniture insuffisant se trouvent sur le site www.enedis.fr
- Toute les infos, recours au médiateur de l'énergie sur le site <http://www.energie-mediateur.fr>
- Aide mémoire du consommateur d'énergie : www.economie.gouv.fr/dgcrc/consumation/thematiques/Electricite-et-gaz-naturel

Date, signature, et cachet

Nom : BIVEL
Prénom : Nathalie

A Plénery Val Ayré
le 15/11/21

Les tarifs varient en fonction de la puissance souscrite et de l'option tarifaire de votre site de consommation. Les tarifs HT (page2) comprennent la part électricité, l'acheminement (tarif), et, le cas échéant les garanties d'origine (option : 0,3 c€/kWh). La composante Garantie de capacités est à rajouter (celle-ci est définie en fonction des enchères publiques - pour information 0,511 c€/kWh en 2021). Le prix HT du kWh est fixe sur la période choisie, hors évolution des impôts, taxes, contributions et acheminement. Les tarifs TTC comprennent la TVA (5,5 % sur l'abonnement mensuel et 20 % sur les prix de kWh), la CSPE (Contribution au Service Public de l'Électricité), les TCFE (Taxes sur la Consommation Finale d'Électricité et la CTA (Contribution Tarifaire d'Acheminement)). La composante CFE (Certificats d'économies d'énergie) est à 0 avec Energies du Santerre. Pénalités en cas de résiliation anticipée du contrat (changement de fournisseur) : 15 x CAR (Consommation Annuelle de Référence en MWh) x Durée du contrat (en année restante). En cas d'événement affectant de manière significative la détermination du prix mentionné au présent Contrat, le Fournisseur pourra retirer par notification écrite au Client, la présente offre avant sa date limite de validité, dans le cas où le Client n'a pas déjà adressé au Fournisseur le présent Contrat signé, sans qu'aucune indemnité ne soit due par le Fournisseur. L'énergie est notre avenir, économisons-la !